

Avis de proposition ENQUÊTE INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUR LES INCIDENTS SURVENUS LORS DE LA TEMPÊTE DEBBY

CONSIDÉRANT que lors du passage de la tempête Debby, le 9 août dernier, plusieurs milliers de résidences ont été inondées à la suite de refoulements d'égouts sanitaires et débordements d'égouts pluviaux;

CONSIDÉRANT que les événements météorologiques extrêmes comme les pluies diluviennes vont continuer à se produire avec une fréquence accrue pour les années à venir;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de savoir si nos infrastructures, systèmes et processus critiques ont fonctionné comme attendu afin de réduire l'impact, les dommages et le nombre de sinistrés causés par la quantité exceptionnelle de pluie reçue;

CONSIDÉRANT que les citoyens et les services municipaux ont rapporté le mal-fonctionnement ou la défaillance d'équipements critiques comme nos stations de pompage, nos bassins de rétention, nos puisards pluviaux bouchés, etc.;

CONSIDÉRANT que cela fait plus de 10 ans que l'administration Boyer-Demers répète qu'il faut investir plus de 100M\$ dans nos ouvrages de surverses pour faire face aux défis liés aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que nos réseaux souterrains et de voirie nécessitent une attention immédiate et que des investissements massifs, de plus de 600M\$ sont nécessaires selon une étude du service du génie présentée au Comité exécutif en 2023 et qu'il est dans l'intérêt public de connaître l'état de nos systèmes et infrastructures critiques et leur capacité de fonctionner malgré des évènements climatiques exceptionnels;

Il est proposé par Claude Larochelle:

Que le comité exécutif mandate la direction générale de préparer un mandat pour une enquête indépendante conduite par une équipe d'experts pour examiner le comportement de nos systèmes, infrastructures et processus critiques lors du déluge du 9 aout afin d'identifier les correctifs et améliorations à y apporter pour mieux faire face aux prochains évènements climatiques dans le but de réduire les dommages éventuels et le nombre de sinistrés;

Que le rapport soit soumis au conseil municipal et rendu public;

Signature:

Claude Larochelle,

Conseiller municipal de Fabreville